

Bulletin de liaison du Groupe Mammalogique Breton

Mammi-Breizh est un bulletin trimestriel d'informations et d'actualités mammalogiques en Bretagne. Il est ouvert à tous : vous pouvez transmettre toute information, observation, annonce, dessin... au siège du GMB, à Sizun.

SOMMAIRE

- Le statut des nuisibles en Bretagne
- Protection et connaissances des chauves-souris
- Réactualisation des inventaires loutre en Bretagne et gestion des cours d'eau
- Opération locale agri-environnementale loutres-castors-visons d'Europe
- Sur le web
- Comptes-rendus de colloques
- Courrier. dates...

Très active, cette fin d'année 1999, pour les bénévoles et les salariés du Groupe Mammalogique Breton ! Plusieurs programmes importants se terminent comme le Contrat-Nature « Mammifères d'intérêt européen », l'étude sur la répartition et le statut du castor sur l'Aulne ou celle sur l'écotoxicologie de la loutre. Les rapports finaux de ces travaux sont en cours de rédaction et une présentation en sera faite dans un prochain numéro du bulletin.

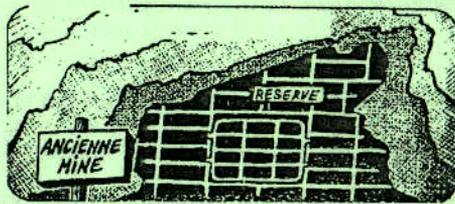
Dans le même temps, nous poursuivons nos actions de protection avec la fermeture de cinq nouvelles ardoisières abritant des Grands Rhinolophes en hivernage dans la vallée de l'Aulne. Nous continuons aussi nos prospections et suivis scientifiques qu'il s'agisse de la recolonisation de certains bassins versants par la loutre ou de la prospection de nouveaux sites à chiroptères. Et puis, il nous faut préparer les actions de l'an 2000 qui seront fortement marquées par les études et négociations liées à la mise en place du futur réseau Natura 2000 !

Cette activité intense génère un travail relationnel, administratif et comptable de plus en plus lourd à assumer ; cela est sans doute le prix à payer aujourd'hui pour assurer la conservation de nos espèces de mammifères d'intérêt patrimonial. Il est donc nécessaire que tous, salariés ou bénévoles, nous en prenions notre part ; alors, amis adhérents, si vous avez quelques loisirs, n'hésitez pas à nous contacter, nous avons des tâches très variées à vous proposer....

Jean-Marc Hervio, Président du GMB

■ Protection de cinq nouveaux sites d'hibernation de Grands Rhinolophes dans la vallée de l'Aulne :

Le Finistère et plus particulièrement la vallée de l'Aulne abritent une importante population de Grands Rhinolophes qui utilisent l'important réseau d'anciennes ardoisières du canal pour hiberner. L'enjeu national de conservation de cette population a été reconnu par la proposition d'une partie de ce site au titre du futur réseau Natura 2000. Comme l'ensemble de nos cavités artificielles, ces gîtes d'hibernation sont menacés par des projets drastiques de mise en sécurité (voir *Mammi-Breizh* de l'été). Pour concilier la sécurité du public et la préservation de gîtes vitaux pour les chiroptères, le GMB a entrepris, en liaison avec le SIVOM de Pleyben et les propriétaires concernés, un programme de mise en sécurité innovant. Grâce au soutien financier du GALCOB (gestionnaire du programme européen Leader) et à celui du Conseil Général du Finistère, cinq sites importants d'hibernation ont fait l'objet de travaux cet automne. Un puits situé dans un lotissement de Gouézec, acquis au franc symbolique par le GMB, a été mis en sécurité par la mise en place d'un périmètre de protection grillagé. Quatre autres gîtes comprenant des puits et des galeries ont été fermés par la pose de grilles à barreaux horizontaux. Ces nouveaux gîtes protégés, grâce à des conventions avec les propriétaires, sont situés sur les communes de Gouezec, Landeleau, et Lothey. Les travaux ont été menés par une équipe de l'association d'insertion IDEE (Insertion-Développement-Entraide-Emploi) de Brasparts et par l'entreprise Thiaux de Lannédern pour un montant de près de 115.000 F subventionné à 80%. Ces réalisations portent à sept le nombre de sites souterrains protégés dans la partie finistérienne du canal ; il préservent les gîtes majeurs d'hibernation connus mais devront être complétés par d'autres fermetures dans les prochaines années. Une réception de travaux, prévue dans les prochaines semaines, permettra de mieux sensibiliser élus et propriétaires à la nécessité et à l'intérêt de ces programmes raisonnés de mise en sécurité de cavités.



■ Mortalité de Grands rhinolophes au château de Trévarez



Le 27/7/99, lors du contrôle de la colonie de reproduction de Grands rhinolophes, après le départ des chauves-souris, nous avons constaté une très importante mortalité de jeunes. Ainsi, 32 cadavres frais d'immatures, très vraisemblablement déjà volants, et celui d'un adulte ont été récupérés sous l'emplacement de la colonie qui compte environ 120 adultes. Deux autres jeunes étaient à l'agonie. Ces cadavres ont été transmis au CNEVA pour un diagnostic éventuel de la rage qui s'est avéré négatif.

Le 2 août 1999, lors d'un deuxième contrôle, nous avons à nouveau récolté cadavres de jeunes qui ont été immédiatement transmis au CNEVA pour analyse. Les causes de mortalité de ces individus peuvent être multiples. Deux hypothèses sont envisagées : soit une maladie foudroyante soit une contamination par des pesticides utilisés sur des territoires de chasse à proximité du gîte.

Nous attendons les résultats des analyses pour confirmer l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Du côté des "nuisibles"

Le Groupe Mammalogique Breton a participé à l'opération "Grain de Sable 99" sous la forme d'un courrier à Dominique VOYNET et Lionel JOSPIN, leur demandant d'extraire de la liste nationale des espèces susceptibles d'être classées nuisibles, les trois espèces suivantes : la belette, le putois, et la martre. La liste des "nuisibles" est établie annuellement par le comité chasse-faune sauvage de chaque département, à partir d'une liste nationale.

Malheureusement, si certains mustélidés apparaissent dans cette liste c'est davantage par tradition que suite à des études scientifiques sérieuses sur ces petits carnivores et sur l'état de leur population. La martre et le putois en particulier ont vu leurs effectifs diminuer considérablement dans certaines régions de France. On a même constaté leur disparition totale dans quelques secteurs.

Martre, belette, putois sont trois espèces méconnues et leur classement en "nuisible" peut être dangereux pour leur survie si l'on ajoute le piégeage en période de reproduction, à la mortalité naturelle, au tir pendant la chasse, à la destruction par les véhicules automobiles ou à la diminution des espaces naturels favorables qui les hébergent (forêts naturelles, haies, zones humides).

Si en Bretagne pour l'année 1998-99, la martre la belette et le

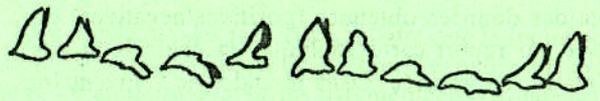
putois n'ont pas figuré au registre des "nuisibles", il importe de rester vigilant car la liste départementale est révisable chaque automne et seule une modification de l'actuelle liste nationale établissant un statut homogène sur tout le territoire pour ces trois espèces permettrait de mieux envisager l'évolution de leurs populations.



En 1998-99 les espèces classées nuisibles pour les quatre départements bretons ont été les suivantes :

Finistère	Côtes d'Armor	Morbihan	Ille et Vilaine
Ragondin	Ragondin	Ragondin	Ragondin
Rat musqué	Rat musqué	Rat musqué	Rat musqué
Lapin de garenne	Lapin de garenne	Lapin de garenne	Lapin de garenne
Sanglier	Sanglier	Sanglier	Vison d'Amérique
Vison d'Amérique	Vison d'Amérique	Vison d'Amérique	Fouine
Fouine *	Fouine	Renard	Renard
Renard	Renard		

* Uniquement dans les maisons d'habitation ou leurs annexes



■ Prospection chauves-souris estivale : des églises trop hermétiques

■ La reproduction du vespertilion de Daubenton a été confirmée au Château de Trévarez

Cet été, la prospection systématique dans les clochers et autres sites favorables aux chiroptères, réalisée dans le cadre du programme Morgane 2 s'est poursuivie. Les cantons de Callac, Plouigneau, Ploudiry, Saint-Thégonnec et Sizun ont été prospectés entièrement, et ceux de Huelgoat et Châteauneuf-du-Faou partiellement. Ces visites ont permis d'observer 4 espèces : Grand rhinolophe, Oreillard, Pipistrelle et Sérotine commune, et surtout de constater les ravages de la fermeture systématique des clochers à l'aide de grillage pour empêcher les pigeons de pénétrer (Cf MB été 1999). Car ces mêmes grillages interdisent la pénétration des chauves-souris, surtout celle des Grands rhinolophes, ainsi des églises avec des données historiques pour cette espèce sont aujourd'hui totalement désertées et des individus ont même été retrouvés morts, restés prisonniers à l'intérieur des clochers (Eglise de Guerlesquin). Pour stopper ce grave problème qui menace à terme les populations de chiroptères il faut avertir les gestionnaires de ces sites et leur présenter les solutions techniques qui concilient absence de pigeons et présence de chauves-souris. Le GMB va préparer des propositions concrètes en liaison avec les architectes et les entreprises spécialisées intervenant sur les édifices publics pour la lutte contre les pigeons.

Le 27/7/99 30 individus dont au moins 2 jeunes étaient notés dans les souterrains (J. BOIREAU & X. GREMILLET). Une deuxième colonie a été découverte pour cette espèce le 29/8/99 sous un pont enjambant le canal de Nantes à Brest à hauteur de Gouézec (29). Quarante individus ont été notés (reproduction à confirmer) mais le décompte est partiel et il est probable que le pont accueille beaucoup plus de chauves-souris (J. BOIREAU & X. GREMILLET). Bien que le vespertilion de Daubenton soit commun en Bretagne, nous ne connaissons que très peu de colonies de reproduction, d'où l'intérêt de ces deux découvertes.



■ Quatrième nuit européenne de la chauve-souris



C'est le 4 septembre 1999 que s'est déroulée dans dix-huit pays d'Europe cette soirée. Au niveau national, c'est plus de 70 animations qui ont eu lieu. Environ trente personnes étaient présentes ce soir-là aux Halles Saint-François de Quimper à la "découverte des hirondelles de la nuit", soirée organisée par le GMB. Après un diaporama, le public a pu observer et écouter les chauves-souris chasser au-dessus de l'Odet et du Steir. Cette animation a donné lieu à plusieurs articles de presse. Rendez-vous l'an prochain.

CONNAISSANCE ET PROTECTION DE LA LOUTRE

1 - La réactualisation de la répartition de la loutre en Bretagne et les programmations de gestion/aménagement des cours d'eau

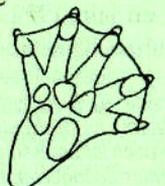
• protocoles d'inventaire

Depuis maintenant 1985, le Réseau SOS-loutres coordonne l'inventaire de répartition de la loutre en Bretagne, à travers la mise en place d'un protocole normalisé issu et adapté d'une méthodologie "standard" élaborée au plan international (et actuellement en cours de révision) par l'IUCN. L'application d'un tel protocole normalisé et homogène s'avère particulièrement importante pour mesurer avec un minimum de fiabilité les évolutions spatio-temporelles dans la distribution de l'espèce. Auparavant en Bretagne n'existaient soit que des cartographies brutes (et notamment partielles), sans référence de maille, soit des cartographies de la densité de "données" positives par maille IGN (traduisant souvent davantage l'activité respective des prospecteurs). A partir de 1986, l'ensemble des données a été reporté par sous-unités de bassin versant, à partir des fonds de cartes hydrographiques au 1/100.000ème de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Il n'est pas inutile de revenir ici sur les grandes lignes de ce protocole, dans le cadre de la nécessaire réactualisation des inventaires loutre, auxquels chacun peut contribuer (des copies de fonds de carte sont disponibles sur demande).

INVENTAIRE LOUTRE :

MÉTHODOLOGIE "STANDARD" (d'après IUCN) :

- a) 1- sélectionner un secteur d'échantillonnage tous les x km de cours d'eau (selon précision souhaitée de l'inventaire, cf. infra), de telle sorte qu'à l'échelle du bassin versant l'ensemble des secteurs prédéfinis soient à peu près équitablement répartis, et qu'ainsi l'échantillonnage soit suffisamment représentatif.
- 2- sur chacun des secteurs définis, rechercher des indices de présence 300m. en amont et 300 m. en aval, sur les deux rives
- 3- dès qu'un indice est découvert, le secteur est noté positif ; si au bout de 600 m de prospection, aucun indice n'est découvert, on considère que le secteur est négatif.
- 4- pour être validées, ces opérations devraient être répétées trois fois dans l'année (période optimale : octobre à mars). Ceci signifie donc, a contrario, que toute prospection estivale négative (juin>septembre) n'est absolument pas significative.



b) L'ensemble des données obtenues (positives/négatives) est ensuite compilé sur report cartographique en choisissant une maille d'inventaire appropriée. Dans le cadre de l'inventaire régional, nous avons choisi une maille s'articulant sur des sous-unités de bassins versants, constatant que le cantonnement, l'erraticisme ou la recolonisation éventuelle de l'espèce se calque sur le schéma hydrographique correspondant. Ce faisant, nous avons repris le découpage défini par les Agences de bassin, en utilisant la maille de plus petite taille : la "zone hydrographique" (= sous-unité de bassin versant).

En Bretagne, la superficie moyenne des zones hydrographiques est de 96,6km², ce qui permet une précision moyenne d'inventaire équivalente à la norme UTM 10x10, et supérieure à celle d'une carte IGN au 1/250000 (≈140km²). Des données numériques complémentaires sont disponibles, telle que la surface de chaque zone, ce qui, par sommation, permet de préciser le statut de l'espèce (somme des surfaces encore occupées à l'échelon régional ou départemental, estimations théoriques moyennes des effectifs correspondants).

Dans le cadre de l'inventaire régional (pour la Bretagne, plus de 30.000km²), on considère que l'inventaire est représentatif si au moins 2 secteurs sont échantillonnés par unité de surface de 100km² (>3 = très représentatif); pour un inventaire local, on considère que l'inventaire doit être quatre fois plus précis, soit :

- un minimum de 3 secteurs prospectés / 25km² = prospection très significative
- de 2 à 3 secteurs prospectés / 25km² = prospection significative
- moins de 2 secteurs prospectés / 25km² = prospection insuffisante

Il demeure important de réactualiser régulièrement, selon ce protocole, l'ensemble des bassins versants, positifs ou négatifs, à l'échelle régionale (toute prospection négative est aussi importante que les prospections positives, pour apprécier ultérieurement toute amorce de recolonisation effective), afin de répondre fidèlement aux sollicitations régulières (administrations, bureaux d'étude...) liées à la présence effective de l'espèce sur un cours d'eau donné par rapport à divers projets d'aménagement.

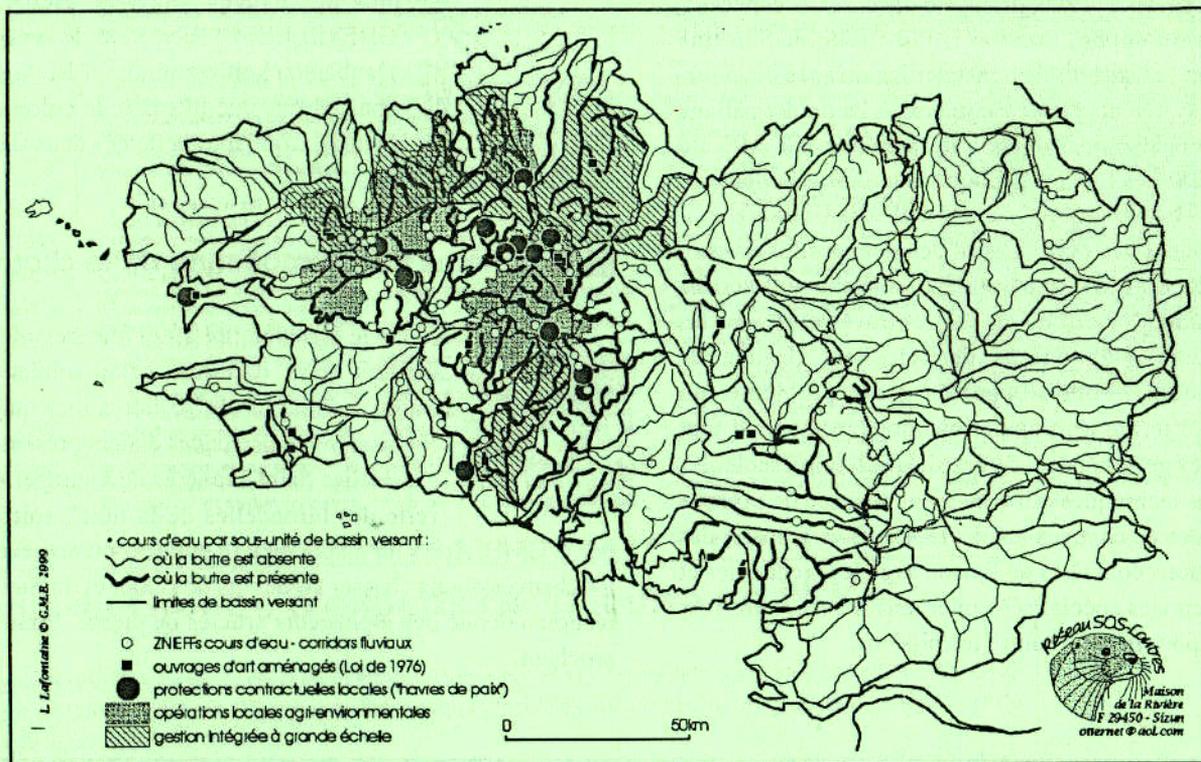
Durant l'élaboration et la validation du Plan d'Action régional loutre, en juin 1998 à Belle-Isle-en-Terre, avaient été présentés les résultats d'une analyse multicritères*, réalisée sur la globalité

* Lafontaine, L., E. Fortumeau & S. Mainsant (sous presse). Influence of habitat quality factors on otter *Lutra lutra* L. distribution in Brittany, NW France : a statistical approach for assessing recolonization probabilities. in Rozmberk Society (Ed.), 7th Int. Otter Colloquium, IUCN, Trebon, Czech Rep, 14-20 march 1998. [copie de l'article disponible sur demande auprès de Lionel Lafontaine]

de la Région, aboutissant à une cartographie qualitative cumulant, en regard du statut actuel de la loutre, les effets de 13 critères environnementaux discriminants (hydrologiques et anthropiques), parmi lesquels 5 facteurs-clés induits : qualité générale des cours d'eau, biomasses piscicoles globales (kg/ha), physionomie de l'arrière-pays, taux de terres drainées, bilan d'azote.

Ce diagnostic a ainsi permis d'élaborer les grandes lignes d'une stratégie de reconquête, basée sur un estimatif des potentialités de recolonisation spontanée de l'espèce, bassin versant par bassin versant (conformément à la stratégie pan-européenne UICN).

C'est ainsi que, selon ce modèle, ces potentialités s'avèrent beaucoup plus favorables à l'ouest de la Bretagne qu'à l'est, et notam-



ment un certain nombre de bassins versants du Finistère (haute Penzé, Mignonne et Rivière du Faou, Aulne maritime, Haut Odet, Goyen et haute Isole) ou du Morbihan (Loc'h et Rivière d'Auray, Oyon, basse Vilaine).

Localement, il peut être nécessaire de procéder à un inventaire plus précis, mais suivant toujours le même protocole, en fonction de projets programmés d'aménagement et/ou de gestion, tels les documents d'objectifs (=plans de gestion) Natura 2000 : ce fut le cas pour les estuaires du Trieux et du Jaudy / côtes du Trégor-Goëlo en 1997, c'est actuellement le cas pour les bassins Scorff-Sarre (inventaire en cours, cf infra) et d'autres périmètres à venir dans les prochains mois.

• les contrats de restauration et d'entretien des cours d'eau

Le précédent numéro de Mammi-Breizh a déjà évoqué la mise en place d'un programme régional concernant l'impact des travaux d'entretien des cours d'eau. Ce programme est encadré par un comité de pilotage composé de la DIREN, l'ENSAR-INRA, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, l'ASTER 22 (Cellule d'Assistance et de Suivi Technique à l'Entretien des Rivières, Conseil Général des Côtes d'Armor), le Service Eau du Conseil Général du Morbihan, le CSP (Conseil Supérieur de la Pêche), l'ODEM (Observatoire Départemental de l'Environnement du Morbihan), le GMB (représenté par Lionel Lafontaine) et le Syndicat du Scorff.

Deux stagiaires, recrutés pour effectuer un premier état des lieux, ont terminé et présenté cet automne leur travail :

- Aude Le Gal, DESS Ingénierie des Hydrosystèmes Continentaux en Europe, Octobre 1999 : L'Entretien des cours d'eau en Bretagne : synthèse bibliographique des impacts connus ENSAR / DIREN Bretagne, 69p. + bibliographie + annexes
- Damien Lejas, MST-AMVR Univ. Rennes I, Septembre 1999 : L'Entretien des cours d'eau en Bretagne : techniques et porteurs de projets. DIREN Bretagne / ensar, 57p. + annexes
[résumés disponibles sur demande auprès de Lionel Lafontaine]

Parallèlement, divers Contrats quinquennaux de restauration et d'entretien (CRE) sont donc d'ores-et-déjà engagés ou programmés en Bretagne (état d'avancement en Juin 1999) :

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille et Vilaine	Morbihan
Contrat validé et engagé	Leff	Ster-Goz Douron-Dourduff Jartot-Tromorgan	Linon Guyoult	
Etude préalable terminée	Gouët	Odet Elorn Queffeuth	Meu Chère	
Etude préalable en cours	Trioux Léguer Arguenon Haut Blavet	Penzé	Basse Vallée du Cousnon	Scorff Blavet
Etude préalable en projet	Haut bassin de l'Oust Blavet	Aulne		

Dans ce contexte, on voit qu'il y a déjà un certain nombre de bassins versants où, parmi toutes les espèces protégées/remarquables (animales et végétales) à prendre en compte dans l'état des lieux et les cahiers des charges, la loutre est présente voire même sédentaire, sur tout ou partie du bassin; de surcroît une prise en compte s'avère tout aussi nécessaire dans les bassins susceptibles d'être occupés/recolonisés à court- et moyen- termes.

La plupart des études préalables CRE sont assurées par des chargés d'étude aux compétences généralistes (type IMACOF par ex.) et non nécessairement formés à l'identification d'indices loutre, encore moins à l'application de la méthodologie standard IUCN. Ni le GMB ni le Réseau SOS-loutres ne sont systématiquement consultés pour ces études préalables, et si tel est le cas encore faut-il disposer de données d'inventaire dûment réactualisées; un bon exemple est le bassin du Gouët dans les Côtes d'Armor, où le chargé d'étude n'avait lui-même recensé que...4 points positifs loutre sur tout le bassin, alors que nos propres données préalables montraient un cantonnement de l'espèce sur tout le haut Gouët! Et c'est presque par hasard si les précieux compléments d'inventaire réalisés par Xavier Brosse (montrant une expansion récente de l'espèce jusqu'à St-Briec) ont été transmis par notre intermédiaire au responsable de cette étude...

* Le Léguer

L'idéal serait d'opérer nous-même, sous réserve d'en avoir le temps et les moyens, ce type d'inventaire spécialisé. Tel fut le cas, unique dans la Région à ce jour, pour le bassin du Léguer, où, dans le cadre des études préalables CRE, le GMB a été chargé d'un inventaire particulier loutre, en collaboration avec l'équipe du Centre d'Initiation à la Rivière (structure membre du GMB). Sur la totalité du bassin, 35 tronçons de 1km ont été échantillonnés et prospectés à 2 reprises en 1999. L'ensemble des résultats a été consigné sur une fiche-type, cumulant également divers paramètres sur la qualité des habitats, ainsi que des menaces identi-

fiées. La compilation des résultats a montré que la loutre occupe la quasitotalité du bassin versant, sauf l'estuaire en aval de Lannion. Le croisement avec les paramètres environnementaux consignés durant cet inventaire, ainsi que les critères plus généraux (ripisylve, état des lieux, usages...) évalués et cartographiés dans l'étude globale par la FDAPPMA22, s'avèrent particulièrement intéressants, et permettront de formuler un catalogue de propositions insérables dans les divers cahiers des charges (par objectifs d'usage) du Contrat d'Entretien/Restauration qui va suivre.

*Le Scorff

Deux inventaires préalables, complémentaires, se télescopent sur le Scorff : étude préalable CRE (réalisée par le CERESA), et pré-inventaires Natura 2000 (Scorff+Sarre). A la demande du Syndicat du Scorff, le GMB a été sollicité pour produire une réactualisation de l'inventaire loutre (et Vison d'Europe). 87 secteurs d'échantillonnage, pré-définis, sont actuellement en cours de prospection. La présence, avérée, de l'espèce sur l'estuaire du Scorff a nécessité par ailleurs la définition d'un protocole particulier d'inventaire. L'ensemble de ces résultats seront croisés en 2000 avec les inventaires d'habitats réalisés par le Conservatoire Botanique National de Brest, afin de cartographier des recommandations de gestion appropriées pour le Document d'Objectifs.

* l'Aulne : présence continue de la loutre sur la partie finistérienne du Canal de Nantes à Brest

En septembre 1999, X. Grémillet a organisé une prospection exhaustive de la partie finistérienne du Canal de Nantes à Brest de l'écluse n° 192 (Goariva) à l'écluse n° 237 (Guily Glas). Malgré des conditions peu favorables (saison, étiage, perturbations liées au débarrage des biefs consécutives aux travaux de restauration des écluses), la présence quasi continue de la loutre a pu être établie sur ce tronçon. La recolonisation totale de l'Aulne canalisée par l'espèce se confirme donc. Lors de cette prospection, seules les trois dernières écluses aval (n° 235, 236, 237 de l'agglomération de Châteaulin) n'ont montré aucun indice de présence. Ceci est, peut-être, lié à la qualité déplorable de l'eau à cette saison : forte pollution organique accompagnée de mortalité de saumons et d'anguilles. De plus, la structure physique des quais et de l'écluse n° 236 de Châteaulin n'est guère favorable au marquage et constitue un obstacle à la libre circulation de l'espèce.

Sur l'ensemble du secteur étudié, il a été constaté :

- la présence régulière de vison sp. et de putois
- une réduction des secteurs occupés par les ragondins et rats musqués due, probablement, à l'efficacité du piégeage sélectif
- la présence d'écrevisse américaine
- une proportion importante de restes d'écrevisses dans les fèces de loutres et de visons (bien souvent 100% dans la zone aval de l'Aulne canalisée) et aussi de putois mais dans une moindre mesure
- une très forte eutrophisation de l'eau, plus particulièrement inquiétante dans les derniers biefs.

On peut désormais espérer que la jonction entre les populations de l'Aulne et de la Douffine voire de la Presqu'île de Crozon soit enfin réalisable. Si nos recherches sur la Douffine ont permis de prouver la présence de la loutre à Pont de Buis, en revanche celles réalisées à la mi-octobre sur l'Aulne en zone maritime sont restées infructueuses. Ceci est peut-être attribuable aux difficultés de prospection rencontrées dans un tel milieu. Ce programme d'étude du Canal se poursuit dans les mois à venir.

Pour y participer, n'hésitez pas à contacter le G.M.B. ou Xavier Grémillet (Tél/fax: 02 98 73 81 84).

A noter enfin, toujours pour ce bassin de l'Aulne, que Lionel Lafontaine a découvert le 4 novembre dernier un mâle subadulte de loutre, tué par un véhicule sur la RD 769 (axe Lorient-Roscoff), à proximité d'un affluent du Canal au niveau de Port-de-Carhaix. Ceci souligne que le trafic routier peut aussi constituer, avec d'autres facteurs, un frein (ici à évaluer) à la dynamique de recolonisation de l'espèce.

2 - Opération Locale Agri-Environnementale Loutres-Castors-Visons d'Europe

Le 24 Novembre 1998, le Préfet du Finistère a signé pour 5 ans une nouvelle Opération Locale Agri-Environnementale, portant sur la gestion conservatoire des habitats à Loutres, Castors et Visons d'Europe sur 37 communes du centre et nord Finistère.

Cette opération, préparée au plan technique et scientifique par le GMB depuis 1995, et pilotée par le PNR d'Armorique en tant que maître d'ouvrage, est exclusivement destinée aux agriculteurs (cotisants MSA) exploitant des parcelles en bordure de cours d'eau. Moyennant le respect d'un cahier des charges spécifique, ceux-ci bénéficient d'une prime variant de 700F à 3000F/ha/an. Le délai ultime de contractualisation étant fixé au 31 Décembre prochain, tout contact local favorable peut être utilement renvoyé vers Lionel Lafontaine au GMB, pour examiner et préciser les modalités pratiques de souscription avant la date-butoir.

Bretagne

Ouest-France
Vendredi 22 octobre 1999

Des contrats de protection proposés aux agriculteurs du Finistère Pas touche à l'habitat des loutres!

Le loutre, le castor et le vison d'Europe sont protégés depuis 1981 sur tout le territoire national. Mais la mesure ne suffit pas, notamment pour les loutres. Avec des fonds européens et la participation de l'État et de la Région, une opération agri-environnementale de protection de leur habitat est mise en œuvre dans 37 communes du Centre-Finistère.

« Cette mesure est la seule au niveau national qui porte sur des habitats d'espèces, et non sur un milieu comme les landes, le bocage, les prairies humides », commente Lionel Lafontaine, du groupe mammalogique de Bretagne. Installée à la maison de la rivière à Sizun, son équipe a travaillé à l'élaboration de cette mesure de protection spécifique.

« Contrairement aux castors, la loutre ne construit pas. Mammifère semi-aquatique, elle utilise les anfractuosités existantes. » Les chaos granitiques qui peuplent le lit de certaines rivières, par exemple, ou les cavités racinaires

d'arbres comme les frênes ou les aulnes. « Elle n'est pas très exigeante pour son habitat, mais elle a besoin de tranquillité. »

Des contrats de cinq ans sont proposés aux agriculteurs. Il s'agit de préserver une bande de dix mètres en bordure immédiate du cours d'eau en n'y faisant plus pâturer les bêtes et en limitant l'accès à la rivière pour éviter de perturber les loutres. Le reste de la parcelle doit également être utilisé de manière très extensive. La contribution versée aux agriculteurs est de 700F à 3000F par an sur cinq ans, selon la nature de la parcelle.

La loutre, notre patrimoine

Longtemps pléyée ou chassée, la loutre était présentée comme nuisible pour le poisson. « En fait, c'est un bio-indicateur important de la qualité d'un cours d'eau. Si le département piscicole est en mauvais état, on n'y trouvera pas de loutres. » Et non le contraire. Difficile pourtant d'en convaincre certains pêcheurs ! Mais surtout, « une peau de loutre représentait

un mois de salaire agricole avant la guerre », rappelle Lionel Lafontaine.

La loutre, très rare à observer, a subsisté dans les cantons du centre-Finistère, de l'ouest des Côtes-d'Armor et du Morbihan qui hébergent les deux-tiers de la population bretonne. Une femelle colonise environ 10km de cours d'eau et un mâle jusqu'à 40 km. « On estime qu'il en existe entre 200 et 250 en Bretagne. »

« Un cours d'eau où la loutre, le castor ou le vison d'Europe (1) ne sont plus présents, c'est un cours d'eau handicapé », dit encore Lionel Lafontaine. « La loutre a réussi à se maintenir dans tout l'Arc atlantique, de l'Écosse au Portugal. Pour moi, c'est du patrimoine, au même titre qu'une chapelle, ou un calvaire. »

Josiane GUÉGUEN.



La loutre d'Europe peut mesurer jusqu'à 1,20m. On en trouve environ 200 à 250 en Bretagne : les deux tiers dans les rivières du centre-Bretagne.

(1) Le castor et le vison d'Europe sont également concernés par ces mesures qui doivent être souscrites avant le 31 décembre. Ensuite, le rai doit être pris dans le cadre des contrats territoriaux d'exploitation. Contact : 0298524805.

Bulletin du Groupe d'experts de la loutre de l'IUCN

La Commission de sauvegarde des espèces de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN-SSC), ONG internationale siégeant en Suisse, compte 115 groupes thématiques focalisés sur un taxon, un groupe d'espèces ou de milieux, et édite une revue semestrielle, *Species*.

L'un de ces groupes rassemble au plan mondial des experts travaillant, à quelque titre que ce soit (universitaires, chercheurs indépendants, organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux) sur l'une ou plusieurs des 13 espèces de loutres du monde. Ce groupe d'experts de la loutre diffuse son propre bulletin 2 fois par an et comporte, sur une cinquantaine de pages, divers articles souvent fort intéressants sur la connaissance et la protection des espèces de loutres, points de vue / débats (notamment problématiques de réintroduction, dans les 2 derniers numéros), références bibliographiques, annonces diverses, web...etc. Ce bulletin est désormais disponible à tous, par abonnement, contre la modique somme de

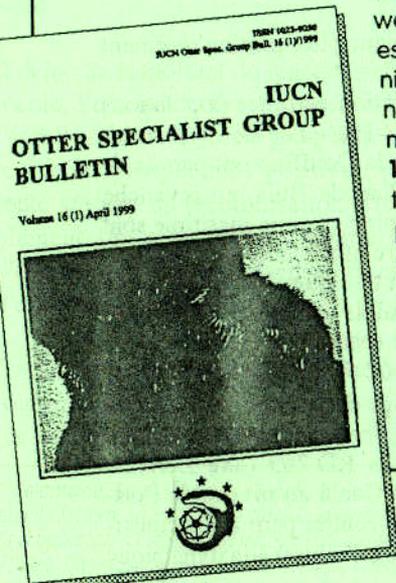
12 Euros pour 2 bulletins annuels (payable par chèque en Euros, ou par carte bancaire VISA). Le Bon de Commande peut être obtenu sur demande auprès de Lionel Lafontaine au siège du GMB.

23ème Colloque Francophone de Mammalogie, E.N.V. Maisons-Alfort



Les 23 et 24 Octobre derniers s'est tenu le 23ème Colloque Francophone de Mammalogie à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort (94). Coorganisé par la SFPEM et Forum Faune Sauvage, il a rassemblé environ 200 participants autour de " l'Étude et la Conservation des Carnivores : de nouvelles approches ". Une vingtaine de communications ont été présentées, sur le lynx, l'ours, le loup, la loutre et le vison d'Europe (France et Espagne), les petits carnivores (natifs ou introduits), quelques carnivores exotiques, et les aspects pathologiques et génétiques liés à la conservation de ces mammifères. L'Assemblée Générale de la SFPEM a longuement évoqué l'actualité du loup en France, avec la rédaction d'une motion en réponse à une caricaturale mission parlementaire qui a décrété que le "pastoralisme à la française" est incompatible avec le loup, et préconise ni plus ni moins son parcage dans les espaces protégés et son abattage partout ailleurs !

Une copie de ce rapport parlementaire, de la motion élaborée à Maisons-Alfort, ainsi que des résumés des communications scientifiques présentées au Colloque (en attendant les Actes), sont disponibles sur demande (par courrier ou e-mail) au GMB auprès de Lionel Lafontaine.





SUR LE WEB...

Le Collectif "Grain de Sable"

Un grain de sable ..et la machine est bloquée. Il s'agit de réhabiliter l'action individuelle qui ne coûte pas grand chose en énergie, en temps, en argent. Chaque sympathisant peut participer facilement aux actions "Grain de sable" et donner l'ampleur nécessaire à cette efficacité (cf. article en p 2 de ce Mammi-Breizh)

Grain de sable : "<http://www.multimania.com/grains/JB>

La loutre sur internet

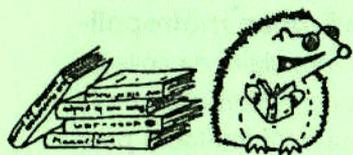
Pour les "websurfeurs", passionnés ou occasionnels, première sélection des quelques sites internet consacrés la loutre (ou plus généralement aux mammifères semi-aquatiques), parmi les plus représentatifs :

- www.otternet.com est un site particulièrement intéressant puisqu'il traite de toutes les espèces de loutres dans le monde, à travers des rubriques très fouillées (recherche, conservation..., y compris une page "enfants"), et surtout, pour respecter l'esprit web, le renvoi via de nombreux liens vers un nombre très important de sites portant sur le sujet. (et notamment le renvoi vers les responsables continentaux du Groupe Loutre IUCN : par ex iucneuro@otternet.com pour Lutra lutra)
- www.otter.org est le site de l'International Otter Survival Fund, basé en Ecosse, mais qui gère et traite de nombreux dossiers au plan mondial, sur des programmes intégrés de conservation de plusieurs espèces de loutres.
- www.nsys.by:8101/nature/ est le site, convivial, documenté et pertinent, d'un Centre de recherche biélorusse sur les mammifères semi-aquatiques (loutre/castor/vison d'Europe/putois...)
- enfin, <http://perso.wanadoo.fr/erb/art103.htm> est l'adresse d'une page rédigée par Lionel Lafontaine : (" la loutre, sirène d'alarme pour la qualité de l'eau et des milieux aquatiques "), et hébergée actuellement sur le site d'Eau & Rivières de Bretagne (en attendant notre propre site), tout en rappelant par ailleurs l'adresse e-mail du Réseau SOS-loutres : otternet@aol.com.

Nouveau site internet sur les chauves-souris

Le muséum de Bourges vient de mettre en place un site internet entièrement consacré aux chiros. Vous y trouverez, en plus d'informations générales sur les chauves-souris, de nombreuses adresses pour les plus passionnés ; où trouver des pesons, des filets, des détecteurs. Mais aussi des infos sur les colloques, les études en cours au Muséum de Bourges, la listes des coordonnateurs du groupe chiroptères SFPEM, et la possibilité de contacter un "spécialiste" pour un conseil en aménagement de gîte, pour la détermination d'un crâne ou pour un renseignement sur les chauves-souris arboricoles.

Bref, <http://www.museum-bourges.net> www.museum-bourges.net est une réussite et un site incontournable pour les chiroptérologues, bravo à ses concepteurs



A lire

- Le bulletin de liaison n° 38 de la SFPEM
- Arvicola tome XI n°2
- Le Minioptère n°11 et n° 12 (préservation des chauves-souris en Franche-Comté)
- Les ailes de Nyctéribie (groupe chiroptère de Provence)
- La feuille de contact du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin n° 21

Tous ces bulletins sont consultables au siège



Nous ne résistons pas à l'envie de vous faire part de ce dessin d'Alexis, paru dans les Ailes du Nyctéribie

Rappel : date à ne pas manquer



Les 27 et 28 novembre 1999, rencontres Nationales Chauves-

souris de la SFPEM. Renseignements : Michèle Lemaire, Muséum de Bourges, Parc Saint Paul, 18000 Bourges. Tél. : (33) 02 48 65 37 34 - Fax : (33) 02 48 69 89 98 - E-mail : BOURGES.MUSEUM@wanadoo.fr Vous trouverez le programme détaillé dans le Mammi-Breizh de l'été 1999.

Nous avons reçu :

De la multiplication des Revues à la perte de l'Information

Par Jean-Claude Beaucourru
(faculté de Médecine, Parasitologie et Zoologie appliquée de Rennes)

Un chercheur a écrit, exagérant à peine "tout est déjà connu, mais tout n'est pas dans la même tête". Une bibliographie approfondie permet bien souvent de vérifier l'exactitude de cet axiome. Mais on pourrait aussi dire, et cela est particulièrement vérifiable dans notre domaine de "naturalistes", que beaucoup d'observations originales de répartition, de comportement, voire de morphologie sont effectivement rapportées mais glissées dans des revues que j'oserais qualifier de confidentielles. Ceci est regrettable car ces travaux (et il en est de même de beaucoup de thèses, particulièrement des thèses dites "d'exercice" médicales ou vétérinaires dont un certain nombre peuvent nous intéresser) seront perdus pour la communauté ou, plus grave car c'est une atteinte à l'éthique, pillés sans vergogne quelques années plus tard par un compilateur fureteur, certes mais peu scrupuleux. La seule chance que l'on puisse leur souhaiter est qu'ils soient miraculeusement exhumés et cités par un collègue honnête, dans une publication dite indexée ou, mieux encore à "impact factor" ce qui est le nec plus ultra dans la mode contemporaine venue d'outre-Atlantique. Ils seront enfin connus !

Les raisons du choix de ce site de publication à faible diffusion sont diverses mais deux d'entre elles me paraissent classiquement mises en avant :

- d'une part, beaucoup de ceux d'entre nous que l'on dit "amateurs" (essentiellement parce que leur activité scientifique est en totalité, ou en partie, bénévole !), ont semble-t-il la crainte d'adresser leur prose à de "grandes revues". Cela vient, je pense, en dehors d'une humilité exagérée, d'un manque d'information car nombre des articles évoqués ci-dessus peuvent prétendre à être soumis à un comité de lecture (barrière classique de ce type de revue) et moyennant souvent, il est vrai, quelques modifications de détails, être acceptés. Il faut d'ailleurs se souvenir qu'avoir son article refusé n'est en rien infamant, et

peut nous arriver à tous. Il suffit dans cette hypothèse de remettre "sur le métier son ouvrage" et, éventuellement, de solliciter l'avis d'une autre publication peut-être mieux adaptée au sujet traité et à l'importance des acquits proposés. Bien sûr, certains journaux "prestigieux" nous échapperont (surtout si nous ne manions pas d'une façon parfaite l'anglais moderne), mais le message que nous voulons faire passer sera connu. On pourra, certes, me rétorquer que ces "grandes revues" sont déjà submergées d'articles : raison de plus pour lire jusqu'à la fin ces "réflexions".

- d'autre part, et peut-être ceci est-il la cause dominante, il semble plus facile et peut-être plus honorifique à de nombreuses sociétés d'amateurs (j'utilise encore ce mot sans aucune arrière-pensée péjorative d'autant plus que j'en suis un dans de multiples domaines au demeurant passionnants), d'avoir leur propre bulletin. Il est vrai que cela est pratique pour annoncer les réunions, publier la profession de foi annuelle du Président, rappeler aux membres le versement de leur cotisation... et écouler facilement leur prose. Mais est-ce qu'un simple bulletin de liaison ne serait pas suffisant pour la plupart de ces missions ? Il pourrait alors être possible, à condition d'un consensus régional et/ou thématique, de regrouper les efforts (les rédacteurs ont bien du mérite !) et les maigres fonds disponibles (les trésoriers sont souvent des équilibristes méconnus) pour fonder, ou plus exactement fusionner, un Bulletin - Journal - Revue commun, plus épais, plus encadré : cela permettrait par exemple, un petit comité de lecture pour corriger les pataqués, mettre les points sur les i et les majuscules où il en faut, et rappeler si besoin était les notions élémentaires de nomenclature puisque étant naturalistes et écologues (pas forcément "écologistes...") nous avons nous aussi des règles à respecter. Limitant la multiplication des imprimés, cela faciliterait, et c'est le plus important, la reconnaissance de cette publication, au moins au plan national, et une meilleure diffusion des données incluses.

C'est sans doute un rêve, et donc une utopie mais, sincèrement, je nous souhaite à tous que cela au moins suscite une réflexion.

Jean-Claude Beaucourru

PARTICIPEZ AUX ATLAS NATIONAUX EN COURS

Atlas des chiroptères de France Métropolitaine (cf. Mammi-Breizh du printemps 1999) : il est encore temps de nous envoyer vos données, qui doivent être cartographiées au 1/8ème de 1/50000ème, (soit au 1/4 de 1/25000ème). Contacter le GMB pour plus de précisions.

Atlas des insectivores et rongeurs de France métropolitaine (cf. Mammi-Breizh de l'été 1999). Le formulaire de collecte des données vient de paraître (cf. bulletin de liaison n°38 de la SFEPM). La SFEPM recherche encore des coordinateurs pour plusieurs régions (dont la Bretagne), des rédacteurs et relecteurs, tous devant être identifiés pour juin 2000. Rappelons qu'une première cartographie est prévue pour décembre 2001, et la parution pour septembre 2004.

L'équipe de Mammi-Breizh

Édition et Impression : GMB.

Mise en page : Catherine Caroff

Rédacteurs : Josselin Boireau, Catherine Caroff, Xavier Grémillet, Jean-Marc Hervio, Lionel Lafontaine, Nadine Nicolas.

Illustrations : Play Co., Laurent Tillon, Philippe Pénicaud

